

Madame, Monsieur, Cher collègues,

Le débat d'orientation budgétaire est un exercice que j'affectionne tout particulièrement car il est l'occasion, non seulement de présenter les hypothèses qui prévalent pour la construction du budget annuel, mais aussi de montrer le fil conducteur que nous suivons au cours de ce mandat. Une déclinaison des engagements pris envers les Floiracais qui prend la forme du projet de ville, des politiques résolument de gauche avec des objectifs mesurables, une implication du citoyen toujours plus forte par la mise en œuvre concrète de la participation, une stratégie financière au service de l'ensemble malgré un contexte extrêmement tendu.

Je tiens particulièrement à remercier Clément JOCOB et Jonathan DUVIVIER pour le pilotage de la synthèse des projets de services : vous disposer dans le document des rapports d'activités de chaque service en lien avec les politiques prioritaires. Je remercie également Hervé MEYER et Tristan VOISARD, du service commun de Bordeaux Métropole, pour la préparation des éléments financiers, notamment prospectifs.

Parlons justement de la prospective. Depuis le début du mandat nous avons établi une stratégie claire en matière d'investissement qui trouvera son apogée pour les années 2018 et 2019. Seuls les travaux d'urgence sur la piscine sont venus perturbés la prévision. Il est bien normal de prévoir le rythme des investissements les plus lourds en lien avec la capacité de financement de la commune via un plan pluriannuel mais l'exercice devient beaucoup plus périlleux en matière de fonctionnement surtout lorsque l'actuel gouvernement ne cesse de rajouter des incertitudes. Nous avons déjà vécu l'année dernière un fait sans précédent avec la disparition brutale des emplois aidés en plein déroulement de l'exercice. Lorsque nous surveillons l'exécution de vos dépenses au plus juste, une telle modification sans concertation est lourde de conséquence. Il faut bien rappeler que l'Etat n'a pas les mêmes préoccupations de gestion que les collectivités locales, puisqu'il se permet un déséquilibre budgétaire depuis les années 70. Alors il est bien dommageable de voir le gouvernement se servir des collectivités comme variable d'ajustement. Cela est d'autant plus vrai pour la loi financement 2018, avec en prime, une nouvelle dérive de la dépense publique. Pire encore : si tout le monde s'accorde sur la nécessité de réformer la fiscalité locale, le Président Macron pour respecter des

engagements de campagne hasardeux a délibérément choisi de s'y prendre à l'envers pour la suppression de la taxe d'habitation. On commence par la disparition et l'on reporte la véritable réforme à plus tard. Au delà, c'est une atteinte à l'existence même de la commune qui se voit privée de sa liberté de libre d'administration et qui se traduira petit à petit par une baisse de la ressource puisque, ne soyons pas dupe, la fameuse compensation n'évoluera pas dans le temps.

Dans ces conditions, nous faisons bien figurer une évolution de la recette et de la dépense dans le document du DOB, en gardant avec prudence nos hypothèses de gestion actuelles, mais lorsque l'Etat ne nous offre même pas de certitude pour l'année suivante, je peux me prendre à douter. Et je n'ai même pas évoqué les nouvelles modalités d'encadrement des dépenses imposées aux plus grosses collectivités qui ne manqueront pas, à l'échelle de la Métropole Bordelaise, de contraindre les communes par ricocher.

Je l'ai dit, les investissements que nous souhaitons inscrire au budget 2018 répondent à nos engagements envers les citoyens floiracais :

- Engagements des travaux de l'école Léon Blum
- Travaux sur l'accessibilité des bâtiments
- Aménagement du domaine de Sybirole
- Poursuite de l'aménagement du fil vert
- Dernières implantations d'équipements dans le cadre du maillage sportif
- Cheminements doux
- Aménagement du parking de la Burthe
- Plan de gestion du parc des coteaux
- Budgets participatifs qui atteindront 160.000€ cette année

Nous constatons cette année encore un décalage entre la réalisation effective des travaux prévus en 2017 et la réalité du mandatement. Les reports demeurent donc conséquents mais de nombreux projets trouveront leur finalisation ou leur paiement dès le premier trimestre 2018. A titre d'exemple, si les travaux de la piscine sont bien avancés, le prestataire n'avait pas facturés pour plus de 500.000€ au 31 décembre.

Notre politique de gestion de la dette demeure inchangée. Nous n'avons pas contracté d'emprunt en 2017 car le financement a été assuré par le produit des cessions immobilières et les reports seront financés par un emprunt de 1,4 millions d'euros contracté en fin d'année auprès de la Banque Postale sur une durée de 20 ans à taux fixe. Nous poursuivons là encore nos objectifs en augmentant encore la part des emprunts à taux fixe qui s'établit maintenant à 43,5%.

Laissez-moi maintenant vous exposer nos hypothèses de travail concernant le fonctionnement 2018 en commençant par les dépenses de personnel dont nous souhaitons conserver la part à 41% de la dépense. Outre l'évolution de GVT, la poursuite de la mise en œuvre de l'accord collectif guidera les orientations 2018 : augmentation du régime indemnitaire des catégories B et C au 1<sup>er</sup> septembre, attribution de chèque cad'hoc et mise en œuvre des 1607h de travail. Comme précisé, une réflexion collective a été mise en place permettant de consulter l'ensemble des agents par services. Les premières synthèses commençant à être produites, je tiens à remercier les fonctionnaires territoriaux qui savent proposer des organisations nouvelles qui allient conservations des acquis et intérêt de l'utilisateur. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, un nouveau système de pointage informatique permettra une plus grande souplesse dans la gestion des temps.

Je voudrais maintenant faire part de nos orientations pour palier à la disparition des emplois aidés, tout en rappelant mon regret de voir ces dispositifs supprimés, car nous menions à Floirac une véritable politique d'accompagnement et d'insertion. Les écoles sont principalement impactées. Je voudrais ici insister sur le fait qu'une réflexion pilotée par mon collègue Jean-Claude GALAN avait déjà été initiée consistant à mettre en place une équipe d'agents titulaires dans chaque école placée sous la responsabilité d'un référent unique : replacer dans le contexte de la disparition des contrats aidés, cette mise en place représentera 278.000€ de contrats en CCD. Ainsi le budget 2018 conciliera cette nouvelle organisation avec des prestations de ménages renforcées.

D'autres contrats aidés seront transformés en CDD dans les autres secteurs comme les services techniques ce qui portera le montant global de la dépense à 330.000€. Au total, nous prévoyons une augmentation de budget RH contenu

à 1,5% environ sans tenir compte de renforcement de la police municipale qui sera compensé par une attribution de Bordeaux Métropole.

En effet, comme nous aurons l'occasion de le voir ce soir, nous procéderons à l'embauche de 7 policiers municipaux pour un cout de 182.000€. L'aide dégressive de Bordeaux Métropole sera en année 1 d'un montant de 360.000€. Vous disposez dans les délibérations présentées ce soir de l'ensemble du budget prévisionnel pour la police municipale qui inclut les formations et l'acquisition du matériel nécessaire.

Nous avons également étudié l'hypothèse d'un retour à la semaine des 4 jours à la rentrée de septembre dont vous disposez de l'ensemble des éléments financiers. Le retour à un fonctionnement connu par le passé s'accompagnerait une nouvelle organisation de l'interclasse confiée aux FRANCAS dans l'attente de la mise en œuvre, en fin d'année, d'un nouveau SIEG.

Vous disposez également d'un tableau récapitulatif en page 139 de l'évolution de l'Attribution de Compensation en fonction des différentes phases de mutualisation avec Bordeaux Métropole. Notons que sauf à la marge, nous ne prévoyons pas de nous inscrire dans le cycle 4.

En prenant en compte les éléments non définitifs de l'exécution budgétaire 2017 exposés en page 8, nous pouvons dire que la progression des recettes a se traduit à la fois par le maintien du niveau des services publics, dans un contexte de réduction des dotations sans précédent (près de 1,4 millions d'Euros), la restauration du résultat cumulé et le maintien la capacité de financement de la commune. La hausse de la fiscalité a donc permis de poursuivre la gestion la ville d'aujourd'hui tout en se donnant les moyens de disposer des marges nécessaires pour les investissements qui feront le Floirac de demain.

Pour conclure, je voudrais à nouveau insister sur les incertitudes dans lesquelles l'Etat se plait à laisser les communes pour la préparation de leur budget. C'est vrai, je vous avais fait part par le passé de mon souhait d'avancer progressivement le vote du budget dans l'année. Cependant, force est de constater que nombre de collectivités, dont la Métropole elle-même, on amorcé progressivement le mouvement inverse faute de disposer de l'ensemble des orientations et notifications. Tel est notre cas également comme chaque année : à l'heure de la construction budgétaire, nous devons

nous contenter d'estimations qui porteraient le montant la DGF à 2.223.000€ et la DSU à 3.878.000 €. Cela signifierait donc une hausse 75.000€ de la DSU et une baisse de 49500€ de la DGF. Comme l'année dernière, je regrette que la DSU soit détournée de sa vocation première et constate qu'alors que la population de Floirac est en augmentation, la DGF continue de baisser même si c'est dans une proportion moindre, contrairement aux dires du gouvernement. Alors je me prends à nouveau à m'interroger sur les intentions réelles du pouvoir central : sous couvert du respect de critères ou d'équilibre des comptes que l'on fait toujours portés aux seules collectivités, en vertu de réformes qui n'en sont pas vraiment de la fiscalité locale, n'est ce pas tout simplement l'existence de la commune que l'on souhaiterait mettre en cause ? Au delà des clivages politiques, de nombreux maires semblaient emprunts du même doute à l'occasion de 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association des Maires de Gironde qui s'est déroulé récemment à Floirac.